

GRENOBLE - ECHIROLLES

20 rue Fernand-Pelloutier
BP 107
38431 Echirolles Cedex
Tél. 04 76 09 50 54
Fax 04 76 40 79 93
www.ovec.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels
ASSOCIATION ADIL 38
Siège : 2 boulevard Maréchal Joffre
38000 GRENOBLE

Exercice clos le 31 Décembre 2011

**Association Départementale d'Information
Sur le Logement de l'Isère
(ADIL 38)**

Siège : 2 boulevard Maréchal Joffre
38000 GRENOBLE

-:-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- ◇ Le contrôle des comptes annuels de l'association **ADIL 38**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◇ La justification de nos appréciations,
- ◇ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

✓ Règles et principes comptables

Dans le cadre des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues. Nous avons particulièrement examiné les principes de suivi et de comptabilisation de la participation des partenaires signataires à la convention de gestion de l'outil Etoil.org, en lien avec l'avancement du projet et les termes de la convention.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Échirolles, le 4 juillet 2012

BDO Rhône-Alpes (SOVEC)
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble
représentée par

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'Justine GAIRAUD'.

Justine GAIRAUD
Commissaire aux comptes

BILAN AU 31/12/2011

Exercice comptable du 01/01/101 au 31/12/11

	ACTIF			PASSIF			
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes			Valeurs nettes	
			2011	2010		2011	2010
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations corporelles	36 060	26 731	9 329	10 758	FONDS PROPRES	76 000	76 000
Immobilisations corporelles en cours	43 206	0	43 206		Fonds de réserve ADIL	30 000	22 495
Immobilisations financières	5 289	0	5 289	5 289	Fonds associatifs E (avance trésorerie CGI)	2 219	0
					Autres fonds associatifs E	326 902	313 396
					Report à nouveau ADIL	0	7 505
					Report à nouveau ETOIL	119 046	
					Subvention d'investissement ETOIL		
TOTAL I	84 554	26 731	57 823	16 046	Résultat de l'exercice	98 731	15 725
					TOTAL I	652 898	435 121
					PROVISIONS RISQUES & CHARGES		
					Provision charges IFC	5 697	0
					TOTAL II	5 697	0
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Créances	44 523		44 523	137 739	Dettes fourniss. & cptes rattachés	18 498	9 284
Autres créances	44 523		44 523	137 739	Dettes fiscales et sociales	86 648	99 248
Valeurs mobilières de placement	558 392		558 392	239 831	Dettes envers les financeurs (2007)	0	0
Disponibilités	101 920		101 920	147 268	Dettes envers les financeurs (2008)	0	0
Compte courant	20 082		20 082	67 101			
Livret A	81 838		81 838	80 167			
TOTAL II	704 835		704 835	524 838	TOTAL III	105 146	108 532
Compte de régularisation					Compte de régularisation	1 898	0
Charges constatées d'avance	2 981		2 981	2 769	Produits constatés d'avance	1 898	0
TOTAL III	2 981		2 981	2 769	TOTAL IV	1 898	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	792 371	26 731	765 639	543 653	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	765 639	543 653

ADIL DE L'ISERE2 bid Maréchal Joffre
38000 grenoble**COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2011**

Exercice comptable du 01/01/11 au 31/12/11

	2011	2010	2011	2010
CHARGES D'EXPLOITATION	557 057	546 764	633 850	567 866
Consommation exercice /tiers	132 681	119 441	201 234	146 381
Autres achats et charges externes	132 681	119 441	174 482	117 983
Impôts, taxes et vers. assimilés	20 795	21 901	26 752	28 398
Impôts, taxes et vers/ assimilés	20 795	21 901	500	500
Charges du personnel	395 555	397 221	500	500
Salaires et traitements	268 342	274 395	423 116	413 727
Charges sociales	127 213	122 825	420 866	413 477
Dotations aux amortis. & provisions	8 026	8 201	2 250	250
Amortissements sur immobilisations	2 329	8 201	9 000	
Provision pour charges IFC	5 697		9 000	7 258
CHARGES FINANCIERES	0	0	3 471	3 058
Intérêts et charges assimilées	0	0	1 801	1 905
			1 670	1 152
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	8 434	18 468	
Charges/exercices antérieurs	0	8 434	16 668	
(subvention/cotisation non versées)			1 800	
Solde créditeur : excédent	98 731	15 726		
TOTAL GENERAL	655 789	570 923	655 789	570 923



ANNEXE

Annexe au bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2011** dont le total du bilan est de **765 639,30 €** et dont le compte de résultat de l'exercice fait ressortir un **excédent de 98 731,37 €**

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.11 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99.01 du plan comptable associatif et du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels respectent le principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité
- Indépendance des exercices

IMMOBILISATIONS

Les **immobilisations corporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires éventuels)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue à savoir :

- Agencement & installation 3 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier de bureau 8 ans

Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations	Valeur brute au 01.01.11	Acquisitions	Cessions	Solde 31.12.11
Immobilisations incorporelles . en cours		43 205,50		43 205,50
Agencement & installations	4 731,10	0,00	0,00	4 731,10
Matériel informatique	14 358,57	900,59	0,00	15 259,16
<i>dont ADIL Grenoble</i>	13 445,54	900,59	0,00	14 346,13
<i>dont Adil Nord Isère</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>dont ETOIL.org</i>	913,03	0,00	0,00	913,03
Mobilier de bureau	16 069,78	0,00	0,00	16 069,78
<i>dont ADIL Grenoble</i>	13 489,25	0,00	0,00	13 489,25
<i>dont Adil Nord Isère</i>	1 340,71	0,00	0,00	1 340,71
<i>dont ETOIL.org</i>	1 239,82	0,00	0,00	1 239,82
TOTAUX	35 159,45	44 106,09	0,00	79 265,54



Amortissements des immobilisations corporelles

Amortissements	Valeur brute Au 01.01.11	Amortissements cumulés au 01.01.11	Amortissements de l'exercice 2011	Amortissements cumulés Au 31.12.11	Valeur nette comptable au 31.12.11
Agencement & installations	4 731,10	4 731,10	0,00	4 731,10	0,00
Matériel informatique	15 259,16	14 051,14	320,50	14 371,64	887,52
<i>dont ADIL Grenoble</i>	<i>14 346,13</i>	<i>13 138,11</i>	<i>320,50</i>	<i>13 458,61</i>	<i>887,52</i>
<i>dont Adil Nord Isère</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>dont ETOIL.org</i>	<i>913,03</i>	<i>913,03</i>	<i>0,00</i>	<i>913,03</i>	<i>0,00</i>
Mobilier de bureau	16 069,78	5 619,66	2 008,86	7 628,52	8 441,26
<i>dont ADIL Grenoble</i>	<i>13 489,25</i>	<i>4 788,03</i>	<i>1 686,16</i>	<i>6 474,19</i>	<i>7 015,06</i>
<i>dont Adil Nord Isère</i>	<i>1 340,71</i>	<i>351,97</i>	<i>167,72</i>	<i>519,69</i>	<i>821,02</i>
<i>dont ETOIL.org</i>	<i>1 239,82</i>	<i>479,66</i>	<i>154,98</i>	<i>634,64</i>	<i>605,18</i>
TOTAUX	36 060,04	24 401,90	2 329,36	26 731,26	9 328,78

Les **immobilisations financières** demeurent inchangées et sont composées des dépôts de garantie versés lors de la location des bureaux de Grenoble et Nord Isère ainsi que lors de l'acquisition de mobiles téléphoniques soit **5 288,77 €**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée lorsque l'association a une obligation, actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque leur impact est significatif.

Provision pour charges IFC

31/12/11	dotations	reprise	31/12/11
-	5 697	-	5697

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT & COTISATIONS

Les subventions sont inscrites en produits au fur et à mesure de leur encaissement. Un produit à recevoir est constaté au 31 décembre si le montant perçu au cours de l'exercice est inférieur aux décisions communiquées à l'association.

Inversement, les sommes perçues en cours d'exercice et concernant l'exercice suivant sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance. Il en est de même pour les cotisations.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Lors de leur encaissement, les subventions d'investissement € sont inscrites au compte 138 afin d'apparaître aux fonds propres de l'association.

Au fur et à mesure de l'utilisation de ces fonds, il convient de reprendre la quote part correspondante, d'une part au compte de résultat (777) et, d'autre part au bilan (139).

Ainsi, à l'issue de la réalisation du projet, le compte 138 « subvention d'investissement » et le compte 139 « reprise subvention d'investissement » seront soldés.

**DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER, CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**



	ADIL	ETOIL	TOTAL
--	------	-------	-------

Produits à recevoir 44 523 €

Subvention	20 609	20 771	41 380
Cotisations	0	0	0
Divers (cpam, 3onoraries)	3 143	0	3 143

Charges à payer - 50 882 €

Dettes fournisseurs	10 903	3 000	13 903
Dettes sociales	39 276	9 183	48 459

Charges constatées d'avance 2 981 €

Charges gles d'exploitation	2 981	0	2 981
-----------------------------	-------	---	-------

(eau, électricité, assurance, téléphone...)

Produits constatés d'avance 1 898 €

Charges gles d'exploitation	-	1 898	1 898
-----------------------------	---	-------	-------

ETAT DES CREANCES & DES DETTES

La totalité des échéances des créances, reflétées dans le bilan, sont réalisables à moins d'un an

CREANCES	ADIL	ETOIL	TOTAL	-1 an	+ 1 an
Subvention	20 609	20 771	44 523	44 523	Néant
Cotisation	-	-	-	-	Néant
Divers	3 143	-	-	-	Néant
TOTAL	23 752	20 771	44 523	44 523	Néant

Toutes les dettes sont exigibles à moins d'un an

Dettes	ADIL	ETOIL	TOTAL	-1 an	+ 1 an
Fournisseurs	15 498	3 000	18 498	18 498	Néant
Sociales	71 547	15 101	86 648	86 648	Néant
Fiscales	0	0	0	-	Néant
TOTAL	87 045	18 101	105 146	105 146	Néant



VALEURS DE MOBILIERE DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. En cas de cession, la valorisation du portefeuille est effectuée selon la méthode dite FIFO (First in, First out).

Une dépréciation des VMP est éventuellement constatée lorsque la valorisation du portefeuille à la clôture de l'exercice fait apparaître une moins-value latente

FONDS PROPRES AU 31/12/2011

652 898 €

Les fonds propres au 31/12/2011 sont constitués :

	ADIL	ETOIL	TOTAL
Fonds de réserve & fond associatifs	76 000	32 219	108 219
Report à nouveau	326 902	-	326 902
Subvention d'investissement	-	119 046	119 046
Résultat 2011	80 696	18 035	98 731
TOTAL	483 598	169 300	652 898

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'ADIL de l'ISERE n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire au titre de l'exercice 2011.

DIVERS

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Nombre d'heures capitalisées au 31/12/11

586 heures

Effectif équivalent temps plein (ETP)

Cadres

2

Employés

7,2

Les **Administrateurs**, composant le **C.A. de l'ADIL DE L'ISERE**, sont tous des **membres bénévoles** et ne bénéficient à ce titre d'**aucune rémunération**.



DETAIL DES PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT

ADIL DE L'ISERE		ETOIL. org	
cotisations	subventions	subventions	cotisations

Collège I - Offreurs de biens & services privés ou publics

Organismes HLM privés ou publics

ACTIS	3 738,00	-	11 244,00	-
CGLS	-	24 384,10	-	-
GRENOBLE HABITAT	-	-	2 336,00	-
HABITAT DE ROMANS	-	-	62,00	-
LE PAYS DE VIZILLE	465,00	-	1 424,00	-
OPAC 38	8 029,00	-	24 182,00	-
PLURALIS	3 512,00	-	10 540,00	-
SCIC HABITAT RHONE ALPES	-	-	2 176,00	-
SDH	5 508,00	-	16 432,00	-

Organismes collecteurs 1 %

ALIANCE	50,00	-	3 060,00	-
AMALLIA	50,00	-	3 268,00	-
GIC	50,00	-	870,00	-
UESL	-	112 301,00	-	-

Organismes de crédit

CAISSE D EPARGNE	1 500,00	-	-	-
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1 500,00	-	-	-
CREDIT FONCIER	300,00	-	-	-

Organisations professionnelles

CHAMBRE DES NOTAIRES	500,00	-	-	-
FNAIM	1 000,00	-	-	-
UNION DES MAISONS FRANCAISES	500,00	-	-	-
UNPI	50,00	-	-	-

Collège II - Associations de consommateurs & d'usagers

Associations

AFOC	50,00	-	-	-
CLCV	50,00	-	-	-
CNL	50,00	-	-	-
CSF	50,00	-	-	-
INDECOSA CGT	50,00	-	-	-
RIVHAJ	50,00	-	-	-
UCIM	50,00	-	-	-
UDAF	50,00	-	-	-
UN TOIT POUR TOUS	50,00	-	-	-
UMIJ	50,00	-	-	-

Collège III - Pouvoirs publics & organismes d'intérêt général



MINISTERE DU LOGEMENT	-	104 158,91	-	-
Conseil Général de l'Isère	-	106 000,00	40 800,00	-
CAF GRENOBLE	-	16 666,00	-	-
Produits exercices antérieurs	-	-	-	-
CAF VIENNE 2009	-	8 334,00	-	-
CAF VIENNE 2010	-	8 334,00	-	-
CAF VIENNE 2011	-	8 334,00	-	-
DDT	-	-	17 582,00	-

EPCI/Communes

C.A.P.I.	-	8 565,00	5 368,00	-
CAPViennois	-	6 244,00	0,00	-
CAPVoiron	-	8 367,00	10 708,00	-
Commune de la Côte Saint André	-	-	34,00	-
CCMV	-	-	320,00	-
CC BALCON SUD CHARTREUSE	-	-	32,00	500,00
CC BIEVRE EST	-	-	900,00	500,00
CC BOURNE DE L'ISERE	-	-	136,00	-
CC CHAINE DES TISSERANDS	-	-	378,00	-
CC COLLINES NORD DAUPHINE	-	-	776,00	-
CC REGION SAINTE JEANNAISE	-	-	440,00	500,00
CC PAYS DE CHAMBARAN	-	607,00	134,00	-
CC PAYS DES COULEURS	-	-	1 326,00	-
CC PAYS DU GRESIVAUDAN	-	8 958,00	6 396,00	-
CC MATHESYNE	-	-	290,00	-
CC PAYS ROUSSILLONNAIS	-	4 511,00	6 302,00	-
CC ISLE CREMIEU	-	1 967,00	616,00	-
CC SAINT MARCELLIN	-	2 031,00	444,00	-
CC SUD GRENOBLOIS	-	2 859,00	1 730,00	-
CC TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE	-	-	326,00	500,00
CC VALLONS DU GUIERS	-	-	650,00	-
CC VALONS DE LA TOUR	-	2 223,00	1 260,00	-
CC VINAY	-	1 110,00	-	-
METRO	-	36 378,00	68 855,08	-
SYNDICAT D AMENAGEMENT DU TRIEVES	-	889,00	294,00	-
VILLE DE GRENOBLE	-	14 100,00	-	-
VILLE DE SAINT MARTIN D HERES	-	3 227,00	-	-
VILLE DE SEYSSINS	-	642,00	-	-

Association d'intérêt général

AGEDEN	50,00	-	-	-
ALE	50,00	-	-	-
CAUE	50,00	-	-	-
HABITAT & DEVELOPPEMENT	50,00	-	-	-
PACT ISERE	50,00	-	-	-
TOTAL	27 502,00	491 190,01	241 691,08	2 000,00
	cotisations	subventions	subventions	cotisations
	ADIL DE L'ISERE		ETOIL. org	

NOTA : Lors de sa séance du 10 juin 2011, la Commission sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de Vienne a émis un avis favorable à notre demande de versement de la subvention relative à l'année 2009 et 2010, soit 8 334 €/année, dont le versement avait été suspendu lors de l'approbation du budget d'action sociale 2010



ETOIL.org

Au titre de l'année 2011, le **budget de fonctionnement d'ETOIL.org** est de **120 000 €**, complété par un **budget d'évolution** de **120 000 €** permettant de financer la nouvelle version de l'outil appelée V2

Comme par le passé, les charges inhérentes à l'activité d'ETOIL.org lui sont répercutées intégralement. En complément, la quote-part de certaines charges fixes de fonctionnement de l'ADIL lui est refacturée suivant les clés de répartition habituelles, à savoir :

- *Surface du bureau ETOIL.org soit 10 m²/180* (eau, électricité, charges et location immobilière, entretien, assurance)
- *Nombre d'utilisateurs ETOIL.org soit 1 personne/9* (fournitures administratives, maintenance informatique...)
- *25 % de la charge globale* (téléphonie)
- *Subvention ETOIL.org/subventions globales* (honoraires du commissaire aux comptes)

	BUDGET	REALISE
CHARGES	120 000	112 856
Eau, électricité	80	79
Fournitures administratives	400	556
Location immobilière	1 530	1 418
Charges locatives immobilières	500	521
Maintenance informatique	250	267
Entretien locaux	250	224
Assurances	120	122
ST Mise à disposition de personnel	3 000	3 000
Honoraires comptables	900	1 363
Honoraires informatiques (Hébergement)	15 070	5 035
Honoraires (observatoire)	5 000	4 999
Honoraires AMO	9 600	8 970
Honoraires informatiques V2	-	1 800
Honoraires informatiques V1/V2	-	13 862
Honoraires maintenance informatique V2	9 550	-
Photocopies	100	-
Affranchissement	250	281
Frais de déplacement	2 000	877
Téléphone	1 250	1 240
Frais bancaire	200	-39
Frais de personnel	69 750	67 557
DAP des immobilisations corporelles	200	155
Provision pour charges IFC	-	568
PRODUITS	120 000	130 891
Subvention de fonctionnement	120 000	120 846
Quote-part subvention d'investissement	-	1 800
Cotisations	0	2 000
Produits nets/cession Valeurs Mobilières Placement	0	245
Transfert/charges (DDT participation/honoraires informatiques)	0	6 000
RESULTAT AU 31/12/11	-	18 035